



AVIS DE VACANCE DE POSTE

dans les établissements hospitaliers

de la Nouvelle-Calédonie

N° 0247 040 141 du 14/07/2017

| LOCALISATION DU POSTE | DESRIPTIF DU POSTE |
|--|---|
| Collectivité : Centre hospitalier territorial (CHT) Gaston Bourret | Intitulé du poste : Praticien hospitalier |
| Service : Cardiologie | Cadre : Praticien des établissements hospitaliers de la Nouvelle-Calédonie |
| Site : Hôpital de Nouméa - Duménil | Début des candidatures : 18 septembre 2017 |
| | Poste à pourvoir : Dans les meilleurs délais |

RECRUTEMENT PAR VOIE STATUTAIRE (intégration ou attachement)
Pour ce poste, les candidats devront remplir les conditions prévues par la délibération n° 1360/P du 26 mars 2004 portant statut des praticiens des établissements hospitaliers de la Nouvelle-Calédonie.

PROFIL

Titre et diplômes hospitaliers requis

- Titulaire d'un diplôme en médecine
- Titulaire d'un DES en cardiologie
- Médecin spécialiste en cardiologie, agréé interne des hôpitaux ou agréé chef de clinique des universités comptant au moins deux ans de service effectué en cette qualité

Expériences professionnelles et compétences requises

- Bonne connaissance de la cardiologie d'urgence
- Expérience en USG
- Compétences en cardiologie non invasive adulte
- Expérience confirmée en échocardiographie, échocardiographie transœsophagienne
- Compétences avancées en cardiologie préhospitale et/ou vasculaire

FONCTIONS ET MISSIONS PRÉVUES

- Participation à l'ensemble des activités du service de cardiologie (soins, échocardiographies, consultations)
- Participation à la continuité du service et à la permanence des soins (garde d'USG)
- Collaboration aux vocations extérieures et aux missions dévolues par le service ou par les autres structures médicales de la Nouvelle-Calédonie et en particulier au service hospitalier de Nord

Renseignements auprès des Docteurs cardiologie.praticien@hcln.nc ou mars.ncln@hcln.nc et sur le site www.hcln.nc

- Service de 30 lits dont 10 lits d'USG, 14 lits d'hospitalisation, 7 lits d'IMC
- Effectif total : 11,5 praticiens hospitaliers (7 praticiens hospitaliers, 2 assistants hospitaliers, 2,5 cardiographistes)